

ÉTRENNES CHRÉTIENNES

1889



(SEIZIÈME ANNÉE)

PAR UNE

RÉUNION DE PASTEURS ET DE LAÏQUES



GENÈVE

A. Cherbuliez, libraire

PARIS

G. Fischbacher, libraire, rue de Seine, 55

1889

siècle, la dépouille mortelle de plusieurs membres de la famille Levrat. Cependant, en 1839, au moment de l'acquisition de ce cimetière par M^{me} Sorret-Odier, le souvenir de sa destination première commençait à se perdre et cette localité se transformait peu à peu en une sorte de promenade publique. Après la vente, cette parcelle de terre se confondit avec le domaine privé dont elle faisait désormais partie, si bien que personne à Lancy ne pourrait se douter que là, sur ce monticule, se soit jamais trouvé le centre religieux de la paroisse.

F. NAEF, ancien pasteur.

NOTES ET DOCUMENTS

SUR

L'HISTOIRE DU PIÉTISME

A GENÈVE ET DANS LE PAYS ROMAND

Le réveil religieux qui avait suivi en Angleterre les prédications de Wesley (mort à 85 ans en 1791) s'est propagé sur le Continent aussitôt après la paix de 1814. Robert Haldane et Drummond ont fait la trouée, et bientôt la théologie anglaise a inondé les églises protestantes de la Suisse romande et de la France. Depuis plus de soixante-dix ans, notre protestantisme de langue française a été un pays ouvert aux incursions des Anglais. Une série de missionnaires sont venus chez nous faire des prosélytes, et ont réussi : les Darby, les Radcliffe, les..... que sais-je? on oublie leurs noms. Celui de miss Booth est le dernier en date.

Il n'en était pas ainsi au xviii^e siècle. Les riches

insulaires aimaient déjà les bords du lac Léman ; mais on les y voyait arriver en simples voyageurs, en touristes ; ils ne nous apportaient point de doctrine.

C'étaient des piétistes allemands, venus de Berne, de Zurich, ou des pays d'Empire, qui venaient répandre sur notre terre romande la semence religieuse ; ils trouvaient çà et là, dans nos contrées, un sol préparé à la recevoir. Au témoignage de nos pasteurs, qui les suivaient de près, et savaient bien à quoi s'en tenir, ces piétistes étaient des hommes souvent inoffensifs ; ils ont dû faire du bien à beaucoup d'âmes ; ils en ont égaré quelques-unes. L'action religieuse qu'ils ont exercée a duré 115 ans : il faut en noter le point de départ, et la fin.

Le mouvement piétiste qui agitait l'Allemagne au temps de Spener s'était propagé jusqu'à Berne, où le gouvernement, se préoccupant de ces nouveautés, nomma en août 1698 des commissaires chargés de faire une enquête, à la suite de laquelle, en juin 1699, des sentences de destitution et d'exil furent portées contre certains pasteurs, et des laïques même.

On vit arriver à Genève quelques-uns des fugitifs, venus de Berne (comme Béat de Muralt,

gentilhomme appartenant à l'une des premières familles de sa patrie, et lui-même homme d'un mérite que Voltaire et Rousseau ont reconnu plus tard) ou venus de Vevey et d'autres villes, comme les personnages qu'on trouve mentionnés vers ce temps dans le registre du Consistoire de Genève. Je vais donner la copie de quelques textes :

Registre du Consistoire. Jeudi 13 juillet 1702.

A été fait lecture d'une lettre écrite à M. le Modérateur, par M. Panchaud, ministre de Vevey, au sujet d'un jeune homme du dit lieu, nommé Grenier, accusé d'être piétiste outré, et qui s'est retiré en cette ville.

Sur quoi, a été avisé de s'informer du lieu où demeure le dit Grenier, pour en avertir M. le Modérateur, ou le pasteur du quartier.

Registre du Consistoire. Jeudi 10 août 1702.

A été rapporté qu'entre plusieurs personnes de Vevey, qui ont été citées à Berne pour être accusées de piétisme, il y a une demoiselle nommée Laloy, chez qui on dit que se faisaient les assemblées de piétistes, laquelle s'est retirée depuis peu en cette ville, et demeure dans une maison proche de la Coulouvrenière.

Sur quoi, a été avisé que M. Gallatin, pasteur du quartier, en prendra information, aussi bien que M. Pinaut et M. Mollet,

Registre du Consistoire. Jeudi 17 août 1702.

A été rapporté par MM. Pinaut, Gallatin et Mollet, que s'étant acquittés de la commission dont ils avaient été chargés, de s'informer de la D^{lle} Laloy qui s'est retirée ici de Vevey, touchant les sentiments qu'elle est soupçonnée d'avoir pour le piétisme, ils n'auraient rien trouvé dans l'entretien qu'ils avaient eu, tant avec elle qu'avec d'autres de sa compagnie, qui fit connaître qu'elle eût des sentiments particuliers à l'égard de notre religion, suspects de piétisme.

Sur quoi, a été avisé qu'on veillera encore plus particulièrement sur sa conduite.

Registre du Consistoire. Jeudi 23 nov. 1702.

M. le professeur Tronchin a rapporté que M. le Procureur-général était allé chez lui, et lui avait dit qu'il y avait quelques personnes en cette ville, suspectes de ce qu'on appelle piétisme, et qu'il serait bon que le vénérable Consistoire prit des mesures là-dessus. Sur quoi, ayant été représenté en opinant, que quelques-uns confondent les personnes qui, par un principe de piété et de crainte de Dieu, évitent le commerce des gens du monde, sans délaissier nos mutuelles Assemblées, ni s'éloigner de la Table du Seigneur, avec ceux qui, s'imaginant qu'il suffit de faire des exercices de piété en particulier, ne fréquentent point les prêches, ni ne communient point, et qui disent qu'il n'est pas nécessaire de le faire, il a été avisé que MM. les Mi-

nistres et MM. les Anciens s'informeront et rechercheront s'il y a dans leurs dizaines des gens de ce dernier caractère ; et que s'il s'en trouve, on suivrait nos Ordonnances à leur égard. Et que M. le professeur Tronchin ferait savoir à M. le Procureur-général cet avis du vénérable Consistoire, et le prieraient en même temps de lui indiquer les personnes qu'il sait être dans ces derniers sentiments.

Registre du Consistoire. Jeudi 10 mai 1703.

A été rapporté que le nommé Isaac Ebrelick, de Saint-Gall, n'allait point au prêche, recevant quelquefois des visites de prêtres et de moines : ce qui aurait obligé d'en faire des perquisitions par le moyen du dizenier, lequel, lui ayant demandé de quelle religion il était, lui avait répondu *qu'il était né protestant* ; et lui ayant redemandé de quelle religion il était présentement, lui avait répondu *qu'il était de la meilleure* ; mais que l'on n'avait pas aperçu qu'il s'y fit des assemblées, comme l'on avait dit, y allant seulement parfois un prêtre, et un Chartreux de l'abbaye de Pomiers.

Sur quoi a été avisé que M. le Ministre et l'Ancien du quartier observeront de plus près sa conduite.

Registre du Consistoire. Jeudi 17 mai 1703.

M. Maurice rapporte avoir vu, avec M. Mollet, Ancien, le sieur Isaac Ebrelich, auquel ils auraient dit d'où venait qu'il n'allait pas au prêche ? Lequel leur répondit qu'il avait un guide intérieur, et ne pouvait pas se trouver avec

des personnes qui étaient corrompues ; leur ayant dit que par le passé il était vrai qu'il lisait quelques livres, mais aujourd'hui ne lisait que dans la Sainte Ecriture. Ayant connu qu'il était malade, quoiqu'il ne le dit pas, et en ayant parlé à M. l'ancien Auditeur Bonnet, chez lequel il demeure, travaillant pour lui, il leur avait dit qu'il était malade et de corps et d'esprit, et qu'il aurait l'œil sur lui ; qu'il y avait d'ailleurs des personnes qui le voyaient, mais en petit nombre.

Sur quoi ayant été opiné, a été avisé de ramener cet esprit par des moyens doux, s'il se pouvait, MM. Sartoris et Maurice, pasteurs, et Mollet, Ancien, étant chargés de le voir.

Registre du Consistoire. Jeudi 31 mai 1703.

M. le Ministre Maurice rapporte avoir été trouver le nommé Isaac Heberlin, dans la maison duquel il trouva les nommés Rittbach et Kupfer, et le frère Heberlin : avec lesquels s'étant entretenu, il les avait trouvés pires que le dit Heberlin, disant qu'ils ne veulent ni communier, ni aller aux prêches, parce qu'il y a des méchants qui fréquentent les dites assemblées, n'en étant jamais sortis édifiés ;

M. le Conseiller Mestrezat ajoutant ensuite que M. le premier syndic avait fait appeler le dit Heberlin en Conseil, où l'on lui fit diverses questions auxquelles il répondit de la même manière qu'il avait fait à M. Maurice ; ce que Nos Seigneurs ayant ouï, lui avaient donné un mois de terme pour s'instruire ; après lequel, s'il ne change pas, on le congédiera de la ville.

Registre du Consistoire. Jeudi 5 juillet 1703.

Sur la proposition faite par M. Burlamaqui, Ancien, s'il ne serait pas à propos de donner connaissance d'une commission qui a été décernée de quelques Seigneurs du Conseil et de quelques-uns de MM. les Ministres, touchant le piétisme, M. le Modérateur a rapporté que le Conseil avait nommé quatre personnes de son corps, et la Vénérable Compagnie les quatre premières du sien pour s'assembler et conférer sur le sujet : MM. Tronchin, Calandrin, Delesmilières, Gaudy.

Registre de la Compagnie des Pasteurs.

Vendredi 13 juillet 1703.

M. Tronchin a rapporté que la commission pour empêcher les progrès du piétisme s'était tenue ; qu'on avait demeuré d'accord que quand il y en aurait de si obstinés qu'ils ne voudraient pas aller dans les saintes Assemblées : si c'étaient des étrangers, quand on leur aura parlé en particulier, qu'ils seront réfractaires, qu'ils auront été appelés au Consistoire et demeureront encore obstinés, alors le Magistrat les fera sortir de la ville ; que dans les temples on ne prêchera pas expressément contre les piétistes ; mais que chaque pasteur dans son quartier les verra, les instruira et les exhortera chez eux en particulier ; que l'on distinguera pourtant les étrangers d'avec ceux de la ville ; qu'à l'égard de nos bourgeois on aura plus de patience que pour les autres ; que quand il serait à propos, on les appellerait au Consistoire, mais qu'en

général il fallait avoir beaucoup de charité et de tolérance chrétienne.

Registre du Consistoire. Jeudi 15 mai 1704.

Sur ce qui a été rapporté qu'une personne d'honneur s'est plainte de ce que M^{lle} Camille Franconis ne va point au prêche, et ne fait aucun acte de religion, et donne entièrement dans le piétisme, et que son beau-frère Dunant ne fait guère mieux : a été avisé de charger M. le pasteur Sartoris de leur parler ; et sur ce qui a été ajouté qu'une personne qui a été chassée de Berne pour le même sujet s'est retirée dans cette ville, le dit spectacle pasteur a été aussi chargé de s'en informer.

Registre du Consistoire. Jeudi 29 mai 1704.

M. le pasteur Sartoris a rapporté que s'étant acquitté de la commission qui lui avait été donnée de s'informer d'une personne qui s'est retirée dans cette ville, et que l'on disait avoir été chassée de Berne pour piétisme, il avait appris que cette personne-là était sortie de Berne de sa propre volonté et sans y être contrainte ; qu'elle et sa famille allaient assez régulièrement au prêche ; et qu'au surplus elle ne ferait pas ici un grand séjour, étant disposée à en partir dans une quinzaine de jours.

Pendant une quarantaine d'années, le Consistoire de Genève ne perdit pas de vue un seul jour ces groupes de piétistes qui tantôt se tenaient sur la réserve et se gardaient de faire

parler d'eux, tantôt se laissaient aller au succès de leurs assemblées, et éveillaient alors l'attention du public et de l'autorité. Celle-ci passait aussitôt au crible chacune de leurs démarches, notant leurs allées et venues et leurs rassemblements, multipliant les visites et les inquisitions. Un cordon de vigilance les entourait perpétuellement.

Il faudrait un volume pour développer tout le détail de cette vie religieuse, pour apprendre à connaître les principaux personnages, entrer dans leurs vues et les suivre dans leurs idées. La tâche serait intéressante, et quelque jour sans doute, il se trouvera un esprit curieux qu'attirera ce sujet inexploré.

On a beaucoup écrit sur l'histoire du Réveil qui secoua nos églises, il y a soixante-dix ans. M. Cart, par exemple, a publié une demi-douzaine de volumes, formant ensemble 2672 pages in-8°, sur l'histoire du mouvement religieux dans le Canton de Vaud, de 1798 à 1847 ; et avant lui, les biographies, les récits épisodiques abondaient sur cette période. Au contraire, l'histoire religieuse de nos contrées romandes pendant le siècle dernier est un domaine que les chercheurs et les écrivains ont beaucoup trop délaissé. Je ne puis et ne veux ici que poser quelques jalons.

Les années 1717 à 1720 sont celles où l'agitation piétiste fut la plus vive : aussi la gendarmerie ecclésiastique était-elle tout entière sur pied ; aucun mouvement de l'adversaire ne lui échappait. Grâce à cette surveillance ininterrompue des sentinelles de l'Église, et au tact de ses chefs, cette période de trouble arriva heureusement à son terme, sans avoir laissé de traces pénibles.

Quelques années plus tard (1731) l'affaire Donadilhe porta un coup sensible au piétisme genevois. Cette affaire est trop scabreuse pour que je veuille l'effleurer ici ; je me réserve de l'étaler ailleurs.

Au terme d'une première période qui s'étend sur les quarante premières années du siècle, — à la veille de l'arrivée du comte de Zinzendorf à Genève, qui fut le point de départ d'une autre période, de soixante-quinze ans, pendant laquelle les Frères moraves et les personnes soumises à leur influence continuèrent à Genève¹ les traditions de ce piétisme de source allemande dont

¹ La correspondance de Dutoit-Membrini témoigne de l'existence d'un autre groupe de familles genevoises (quelques-unes d'origine allemande) qui se maintenaient dans leur piétisme au moment où se répandaient dans notre ville les idées de Voltaire et de Rousseau.

j'ai essayé ici de suivre le fil et de montrer la longue durée — je relève dans le registre du Conseil, à la date du 13 juin 1738, un fragment qui dans son réalisme naïf, nous fait voir à nu cette religion de petites gens et d'esprits incultes qu'il serait peu judicieux de considérer avec mépris. Elle était sincère ; elle était vivace et tenace ; elle touchait les cœurs à sa manière : c'est pour cela que quelques-uns des esprits les plus distingués de ce temps, dans nos contrées romandes, se rattachaient à elle, malgré tout ce qu'elle avait de choquant :

David, fils de feu Joseph Maréchal, habitant, âgé d'environ soixante ans, a dit et déposé que la femme Jaquillard, ayant fait l'année dernière un voyage à Rolle, sous prétexte de prendre les eaux¹, à son retour elle dit à lui déposant et à sa femme, qui ont leur boutique sous les appartements où loge la Jaquillard, qu'elle avait fait connaissance dans son voyage avec de bien honnêtes gens qui avaient beaucoup de piété ; que dès lors il s'aperçut qu'il y venait fréquemment du monde et surtout des étrangers ; qu'il y a eu chez la dite Jaquillard pendant longtemps un homme caché ; qu'ayant demandé à la servante du sieur

¹ Les eaux de Rolle, aujourd'hui abandonnées et oubliées, étaient fréquentées au siècle dernier. Voltaire, par exemple, y passa quelques semaines, en juillet et août 1766.

Plantier qui est dans la même maison, et piétiste, à quoi leur servait cet homme que la Jaquillard tenait caché, elle lui répondit : « Il nous instruit dans l'inspiration », et que lui ayant demandé de quelle manière il s'y prenait, elle répondit : « Il se couche tout de son long à la renverse ; après quoi il gargote pendant quelque temps, et puis il nous prêche » ; que la dite servante lui dit qu'ayant porté une fois les enfants de son maître dans l'assemblée, ils avaient eu une telle peur des gargotements de l'Inspiré, qu'elle n'avait plus osé les y porter.

Quand le comte de Zinzendorf vint à Genève, il était accompagné d'une suite nombreuse. Il serait intéressant de mettre au jour les renseignements qu'on peut recueillir aux archives de Genève sur les incidents du séjour de ce grand seigneur ; mais ce serait la matière d'un long chapitre. Je me borne ici à extraire une page de l'excellent livre de M. Bovet :

Quarante à cinquante personnes, appartenant aux différents chœurs, précédaient le comte ou le suivaient. De ce nombre étaient la comtesse et son fils aîné. Ils se trouvèrent tous réunis à Genève au commencement de mars (1741). Zinzendorf se logea à Plainpalais avec quelques-uns de ses compagnons de voyage ; les autres s'établirent dans divers quartiers de la ville.

Chaque chœur avait le matin son culte particulier, après lequel on se réunissait tous ensemble pour entendre un

discours du comte. Le soir, à huit heures, on s'assemblait de nouveau pour s'édifier par le chant des cantiques et la lecture de l'Écriture sainte. En outre, on montait la garde comme à Herznhut, c'est-à-dire que les frères s'étaient entendus pour vaquer tour à tour à la prière, de façon qu'à chaque heure du jour et de la nuit quelques-uns d'entr'eux se trouvassent réunis pour louer Dieu et pour intercéder auprès de lui.

Le séjour du comte à Genève y donna naissance à une Société de frères, qui y subsista de longues années.

Les *Mémoires* de M. Ami Bost, publiés en 1854, nous font toucher au doigt le point où les dernières ondulations, affaiblies, effacées, du mouvement d'origine germanique et continentale dont nous venons de suivre la marche en notre pays, ont rejoint les premiers bouillonnements du Réveil d'origine anglaise ; où ce petit filet d'eau, qui coulait avec lenteur, mais qui allait toujours et ne s'était à aucun moment desséché, est venu se perdre comme en un confluent au milieu d'un courant beaucoup plus fort et plus vaste :

Mon père, dit-il, avait été amené à la piété par les Frères moraves. On sait que Zinzendorf avait fondé à Genève, en 1741, un troupeau d'environ 600 personnes. L'œuvre avait rapidement décliné ; et en 1800, ce troupeau ne comptait plus, outre mon père et moi, que quatre

ou cinq pauvres femmes, et un vieillard des vallées du Piémont. C'est dans cette œuvre mourante que se trouvent les premiers germes du Réveil évangélique de Genève. Élevé à Neuwied chez les frères moraves, je me suis trouvé ensuite le premier né de cette œuvre religieuse.

La piété de mon père avait le caractère que l'on trouve souvent chez les personnes qui n'ont pas connu un Réveil. La foi était entée en lui sur un caractère doux ; et il passait des plaisirs innocents aux sentiments religieux, sans pour ainsi dire changer de terrain. Toute sa vie était simple. Il se levait toujours de grand matin. Dès qu'il avait fait son tour de promenade, fût-ce dans la neige, par les froids les plus rigoureux, il se mettait à tailler des plumes pour sa classe d'écriture. En été, il rafraichissait les tiges des bouquets de fleurs que ses élèves lui apportaient alors en abondance ; et pendant tout ce temps, il chantait des cantiques et des psaumes. Il vivait dans le chant des cantiques ; et mes sœurs et moi nous avons toujours senti les souvenirs de notre enfance parfumés, j'oserais dire, de la poésie de ces temps passés.

Quand mon père fondait constamment ses petites réunions religieuses, et que plus tard, nous y prenions une part active, nous cédions les uns et les autres à un simple besoin instinctif de piété. Les réunions dont je parle étaient le plus souvent des soirées, surtout des soirées du dimanche, qui se passaient sous forme de conversation libre, sauf quelques lectures édifiantes et quelques chants.

.....

Au moment où je quittais Genève (octobre 1816), M. Empeyta publia une brochure adressée aux étudiants en théologie, sous ce titre : *Considérations sur la divinité de Jésus-Christ*. Elle produisit chez les étudiants une grande agitation, et dans la Compagnie une grande alarme. Après un peu de bruit, l'affaire tomba.

Cependant le Réveil continuait à fermenter. Seulement la théologie de ce Réveil était faible ; il manquait la précision dans les vues, une base nettement scripturaire : voilà ce que Haldane vint apporter à Genève.

Nous sommes en mesure maintenant d'embrasser d'un seul regard l'ensemble de ce mouvement religieux dont nous avons noté le commencement, dessiné les contours, et marqué la clôture. Afin de rester fidèle à la justice et à la vérité historique, il faut, après l'avoir bien considéré, rappeler que parallèlement à ce courant venu de l'étranger, notre race genevoise voyait la piété fleurir au milieu des enfants du pays, par l'action toute simple et naturelle de l'Évangile sur des cœurs bien nés et des âmes prédestinées. Les longues carrières de Bénédicte Pictet et du pasteur Cellérier ne s'encadrent pas dans les dates que nous avons fixées. En 1700 comme en 1815, elles débordent de chaque côté et s'étendent au loin. Une étude attentive de la

jeunesse de ces hommes éminents et des sources où ils ont puisé leurs idées, éclairerait d'un nouveau jour cette période de l'histoire de nos églises, dont je disais il y a un instant, qu'elle a été trop négligée jusqu'ici.

II

Dans les *Étrennes chrétiennes* de 1886, j'ai donné une suite d'extraits de registres, où se déroulaient les aventures d'une demoiselle de bonne famille, Jeanne Bonnet, un peu fanatique : elles finissaient par un mariage. Dans les fragments qui suivent, on verra le commencement d'une histoire pareille : rébellion, fugues. Le dénouement fut le même.

Marguerite Verdoyer était fille d'un marchand en dorure, Joseph Verdoyer, natif de Genève, reçu à la bourgeoisie le 28 avril 1703, avec ses trois fils. Marguerite Verdoyer appartenait à une famille de la petite bourgeoisie ; elle fit un brillant mariage en épousant à trente ans, le 31 janvier 1728, le fils (plus jeune qu'elle) de Béat de Muralt, riche gentilhomme bernois. Leurs idées religieuses les avaient rapprochés. L'abaissement des barrières sociales, beaucoup plus élevées à cette époque qu'elles ne le sont

aujourd'hui, était un des principaux attrait de la vie qu'on menait dans le petit monde piétiste.

Madame Marguerite de Muralt devint veuve après deux ans de mariage ; elle mourut elle-même à un âge avancé, le 22 janvier 1776. Dans ses années de fougue et de jeunesse, elle avait, je viens de le dire, couru la pretantaine ; tout est pur à ceux qui sont purs ; mais les pères et les mères de famille penseront avec moi que les jeunes personnes ne doivent pas faire des équipées. Nous allons suivre Marguerite Verdoyer dans ses courses, en feuilletant les registres du Conseil et du Consistoire de Genève.

Registre du Conseil. Mardi 9 février 1723.

M. le Premier a rapporté que le sieur Verdoyer et sa femme lui portent continuellement des plaintes contre le nommé Cordier, qui est un visionnaire outré, qui a gâté l'esprit de sa fille, et lui a persuadé de vivre d'une manière qu'elle est languissante, ne buvant que de l'eau, etc. ; qu'il est souvent en cette ville où des particuliers de sa séquelle le logent sans permission, et ne veulent jamais l'avouer ; et qu'il n'y a aucun moyen de le découvrir. A quoi M. le Premier a ajouté qu'il a fait appeler céans le nommé Arnaud, pour en savoir des nouvelles.

On l'a fait entrer ; et étant interrogé s'il sait quand le dit Cordier a été en ville, et où il loge, il a répondu qu'il

avait vu le dit Cordier dimanche dernier après le prêche du soir; chez une D^{lle} Dunant à Chevelu, où il y avait un mons^r Galard, marchand d'Yverdon, et la D^{lle} Gaufrét, sa nièce : la D^{lle} Raby, la fille Remond, et [la] D^{lle} Geai; qu'il ne savait où il logeait, ni où il mangeait; qu'il l'a rencontré ce matin, partant et allant contre la porte de Cornavin, et lui a dit adieu; qu'il ne l'a point logé, ni à présent, ni au mois de décembre dernier, et ne sait qui l'a logé.

La D^{lle} Renée Viser, veuve Lamon, appelée, étant entrée, et interrogée si elle n'a pas logé chez elle le nommé Gui, autre piétiste outré, ces jours passés, a répondu que le sieur Barbe le lui ayant amené à dix heures du soir, samedi dernier, elle le reçut et le dit au sieur Jalabert fils, sous-dizenier; qu'il n'y a couché qu'un soir, et qu'il lui dit qu'il voulait voir M. le Premier; qu'on lui a dit qu'il avait couché depuis chez Jaquillard. — M. le Premier l'ayant mandé, on a dit qu'il était malade.

Sur quoi opiné, l'avis a été de censurer la dite Lamon, d'avoir logé, sans permission du Seigneur commis, le dit Gui; censuré aussi le dit Arnaud, à qui on a dit que s'il ne dénonce pas le dit Cordier quand il reviendra, on le chassera de la ville; et qu'il faut consigner le dit Cordier aux portes.

Registre du Consistoire. Jeudi 20 mai 1723.

M. le Modérateur [Dentand] a rapporté que Marguerite Verdoyer, jeune fille, s'est évadée depuis quinze jours de

la maison de son père; qu'elle avait donné ci-devant dans les erreurs de Cordier, et qu'il y a quelque temps qu'elle fut courir après lui à Coppet, d'où elle alla demeurer quelque temps à Mies chez la Dunand, où elle avait envoyé ses hardes que sa mère envoya quérir; qu'étant de retour, il la censura de son escapade; qu'elle promit de n'y plus retourner, et de changer de conduite; que cependant elle s'en alla chez la Raby-Matthieu, ce qui obligea son père et sa mère de la tenir quelque temps enfermée dans la maison, et que, lorsqu'elle sortait, ils la faisaient suivre et garder à vue. Cette contrainte l'obligea de s'adresser au dit respectable pasteur, et de le supplier d'intercéder auprès de son père et de sa mère, afin qu'ils la laissassent en liberté, et ne la fassent pas ainsi garder à vue; qu'elle changerait absolument de conduite; qu'il s'est informé du sieur Arnaud et de sa femme, et de diverses autres personnes suspectes de fanatisme; mais qu'il n'en avait pu apprendre aucune nouvelle.

Sur quoi, divers membres de ce vénérable Consistoire ont interjeté que ces fanatiques étaient très dangereux, et devaient être regardés comme des pestes publiques, qui ne reconnaissaient aucuns Magistrats, soustrayaient les enfants du respect, de l'obéissance, et de la puissance paternelle; que ce qui s'était passé fort nouvellement dans une ville voisine devait donner lieu à tous magistrats de faire des réflexions sérieuses à cet égard, et à ne pas souffrir que de telles gens se multiplissent; qu'on était surpris de ce qu'on souffrait ici le sieur Magni, qui

était le chef et comme le principal de ces fanatiques ; qu'il en séduisait plusieurs ;¹ puisque ce n'était que le fanatisme qui avait porté le chef de l'entreprise sur la susdite ville, à faire la folle manœuvre qu'il a faite.²

A quoi M. le Conseiller Du Pan a ajouté que le Conseil était informé de l'évasion de la Verdoyer, et qu'on faisait actuellement des recherches à cet égard ; qu'à l'égard de Cordier, il était consigné aux portes, avec défense de le laisser entrer en ville.

En deux tours différents, attendu l'importance de la matière, l'avis a été d'en faire un renvoi à Nos Seigneurs, afin qu'ils y fissent les réflexions qu'elle mérite, et y apportassent les remèdes qu'ils jugeraient à propos.

Registre du Conseil. Vendredi 21 mai 1723.

Vu le renvoi du vénérable Consistoire, du jour d'hier, contre la nommée Marguerite Verdoyer, fanatique, laquelle s'est évadée de la maison de son père et s'est retirée de la ville, et donne dans les rêveries du nommé Cordier. Arrêté de se tenir quant à présent, par rapport aux fanatiques en général, à la consigne qui a été faite du dit Cordier ; et concernant la dite Verdoyer, il a été dit que si elle revient dans Genève, le pasteur du quartier où elle sera, la mandera chez lui, et fera ce qui dépendra de lui pour la faire revenir de ses erreurs et de ses visions.

¹ Ce qui est en italique a été biffé sur le registre.

² Il s'agit de l'entreprise du major Davel, qui avait eu lieu à Lausanne quelques semaines auparavant.

Registre du Consistoire. Jeudi 29 juillet 1723.

M. le pasteur Dentand a rapporté que la fille Verdoyer, qui s'était retirée de la maison de son père sans qu'on sût où elle était allée, était de retour, qu'elle avait demeuré quelque temps chez son père, mais qu'à présent elle logeait ailleurs. Opiné. L'avis a été de commettre MM. Desprez, pasteur, et Delamaisonneuve, ancien, pour lui faire les exhortations convenables.

III

Dans les correspondances adressées de Genève aux journaux littéraires de cette époque, on trouve quelquefois des renseignements intéressants, et des morceaux qui méritent l'attention. On en jugera par les pages suivantes, copiées dans le *Journal littéraire* qui paraissait à la Haye, chez les éditeurs P. Gosse et J. Néaulme (année 1731, tome XVIII, page 246).

On verra que le correspondant (inconnu) de ce journal de Hollande attribue, comme on le fit alors assez généralement, à un écrivain déjà connu du public, Béat de Muralt, le premier livre publié par Marie Huber, *le Monde fou préféré au Monde sage*.¹

¹ J'ai déjà parlé de cet ouvrage dans les *Étrennes chrétiennes* de 1882, page 164. — Voir aussi les *Étrennes chrétiennes* de 1881, page 239; 1886, page 121; et la *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur*, III, 195.

G E N È V E

Nouvelles littéraires. — On a imprimé ici, sous le nom d'Amsterdam, un ouvrage assez singulier. Il a pour titre : *le Monde fou préféré au monde sage*. On dit que M. Muralt en est l'auteur. C'est de lui que sont les *Lettres sur les Anglais et les Français*, dont on a fait trois éditions tout de suite, et qui ont été bien reçues du public. Mais depuis, M. Muralt a bien changé ; il a donné dans une secte connue ici sous le nom de *piétistes*, qui se piquent d'une dévotion et d'une sainteté extraordinaire. Ils se séparent des autres, s'éloignent des assemblées publiques et de la communion, à cause de la corruption du reste du monde. On trouve parmi eux beaucoup de charité : ils visitent les hôpitaux et les malades. Leur conversation en général est très édifiante. Quoiqu'il se commette peut-être quelques abus dans leurs Assemblées, cependant on ne saurait les mettre à juste titre sur le compte de la secte, dont les principes sont purs ; et assurément les principaux membres sont hors de tout soupçon. Mais le mal est qu'ils se croient inspirés, ou du moins qu'ils regardent la plupart d'entr'eux comme inspirés. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce ne sont point les personnes les plus considérables de la secte qui reçoivent cet honneur. M. Muralt, par exemple, et d'autres personnes de vrai mérite, et dont la dévotion est sincère, reconnaissent franchement, qu'ils ne sont point favorisés des dons de l'Esprit ; mais ils croient que d'autres, qui sont ordinairement des moins estimables de la troupe,

ont cet avantage. Ils les écoutent avec respect, suivent leurs prédictions, les répètent, et prennent comme eux ce ton menaçant qui est particulier aux Enthousiastes. On ne peut pas dire que l'on emploie aucune sorte de persécution contre ces gens-là : eux-mêmes renoncent aux emplois, par les principes de leur secte : on se contente d'écartier ceux de la troupe qui se mêlent de prophétiser, mais sans que cela devienne public ; et il est vrai que cette secte n'est point assez nombreuse pour qu'on en puisse prendre le moindre ombrage.

IV

On sait que la biographie de Dutoit-Membrini, par M. Jules Chavannes, est un des meilleurs ouvrages que les historiens et érudits vaudrois aient écrits sur l'histoire de la période qui nous occupe. M. Chavannes avait recueilli tout un dossier de lettres et de manuscrits qui provenait des papiers de Magny, l'un des chefs des piétistes dans nos contrées romandes, mort à Vevey en 1730, dans un âge très avancé. Ce précieux dépôt, heureusement conservé pendant cent cinquante ans, grâce à l'esprit de respect et de piété qui s'est perpétué parmi ceux qui l'ont eu successivement entre les mains, est maintenant en sûreté dans la belle bibliothèque de la Faculté libre de théologie, à Lausanne ; la

Direction de cette École l'a mis à ma disposition avec beaucoup de libéralité et de courtoisie. J'y ai pris des extraits que je vais placer sous les yeux des lecteurs. Ceux qui n'ont pas oublié les articles qui ont paru dans les *Étrennes chrétiennes* sur Marie Huber et Jeanne Bonnet, retrouveront ici d'anciennes connaissances.

Lettre de François de Montet à Magny, datée de Villeneuve, 14 juin 1713.

Monsieur et cher cousin, Gamaliel Champernois et sa femme s'en sont allés rendre leur témoignage à Berne, où ils ont été cités, à cause qu'ils n'ont pas voulu promettre au Consistoire de Cully¹ de ne plus recevoir d'Inspirés chez eux. — L'on fait sortir M. Fage et sa femme de Berne; je crois qu'il s'en va pour un coup du côté de Neuchâtel. — On a embarqué ce matin J. J. Donadilhe, qui s'en va du côté de Genève après avoir été huit jours en Chapitre (*c'est là qu'était la prison de Vevey*), il fut mis deux jours dans le croton où il a manqué mourir par la puanteur et l'étouffement,² et demeuré vingt-quatre heures sans manger; et ce, parce qu'il ne voulut pas prêter serment de ne plus rentrer au pays. M. le Ministre Perret travailla à l'en faire sortir, quoiqu'il l'eût traité de

¹ On remarquera ce petit groupe de piétistes qui existait à Cully; on sait que le major Davel en faisait partie.

² Que le lecteur se garde de plaindre ce vilain Donadilhe, qu'on aurait dû laisser dans son croton, où il était parfaitement à sa place.

faux prophète chez mademoiselle Berger, avant son emprisonnement; de laquelle accusation J. J. en appelle par devant le grand Juge, ce que fit aussi M. Perret. Enfin voici bien des mouvements. Madame Warnery¹ est bien aux prises avec les ministres d'Aubonne et de la Sarraz, qui sont MM. Ruchat et de Saussure, par les écrits qu'ils s'envoient réciproquement.

Lettre de F. de Montet, datée de Villeneuve, 1^{er} décembre 1713, et adressée à M. Magny, chez M. l'Auditeur Trembley, à Genève.

Monsieur et très cher cousin, je vous apprends que vous verrez dans peu de jours le frère des deux sœurs Bonrepos, chargé de lettres que sa sœur la cadette a dictées à sa sœur aînée pour Genève. Je lui ai dit de vous les faire voir avant que de les distribuer.

Si madame Warnery ne les a pas cachetées et mis les adresses, vous y verrez une chose bien extraordinaire, et vous entendrez de lui-même le don de sa sœur. Mais comme elles ne sont pas du style des savants, en quelques

¹ Madame Warnery était à Morges une des mères de la petite église. — Abraham Ruchat, le célèbre historien, avait trente-cinq ans à la date de cette lettre. On sait qu'en 1733, dans l'année même où il fut nommé professeur de théologie à Lausanne, il publia une réputation des *Quatorze lettres* de Marie Huber. — Le pasteur De Saussure est connu par le discours qu'il prononça au moment de l'exécution du major Davel.

Dans la lettre qu'on vient de lire, comme dans toutes celles qui suivront, j'ai fait de larges coupures.

endroit non suivies, avec quantité de pierres d'achoppement, je prévois bien qu'on les rejettera, méprisera avec moqueries.

L'homme vous dira comme il y en a pour des puissances éloignées. Il est à présumer que l'aînée n'écoute pas toujours bien, quand sa sœur dicte Madame Warnery a ordre d'envoyer ces lettres éloignées ; mais elle dit que quand le Seigneur lui fera connaître à elle-même, et qu'elle y soit poussée par l'Esprit à les envoyer, elle les enverra.

Le pauvre Bonrepos s'expose beaucoup ; il faut bien que sa foi et celle de ses sœurs soient grandes pour quitter son ménage, étant dans une dernière pauvreté avec une femme et des enfants ; outre que les deux sœurs ne gagnent plus rien avec du pain qu'elles faisaient à Aigle, d'où elles ont été chassées à cause de l'Inspiré Duclos ; et maintenant elles ne pourraient rien faire pour gagner quelque chose : car cette simple fille ne cesse de dicter de ces lettres.

Lettre de Marthe Gonzebat, datée de Genève, 1^{er} juin 1723, et adressée à M. Monod, remis de la poste, à Morges.

Monsieur et très cher ami en Jésus-Christ notre unique espérance, le cher M. Magny, qui, à ce qu'il me dit hier, doit partir ce matin pour vos quartiers, vous donnera amplement de nos nouvelles. Mademoiselle Bonnet vous salue de tout son cœur.

Lettre de Jeanne Bonnet, datée de Genève, 7 juin 1723. Elle porte sur l'adresse le nom de M. Monod, mais elle est écrite à sa femme.

Ma très chère commère, je souhaiterais bien d'avoir la liberté de vous aller voir ; ce serait pour moi une très grande joie, et mon cœur en serait vraiment nourri et récréé. Car le Seigneur m'a donné par sa grâce beaucoup d'union et d'amour pour vous. J'ai souvent pensé à vous, ces jours passés (*madame Monod venait d'accoucher d'un enfant dont Marthe Gonzebat et Jeanne Bonnet étaient marraines*) et je souhaitais fort d'apprendre de vos nouvelles ; mais la Providence y met bien obstacle par l'embarras que j'ai dans la maison et la nécessité d'y vaquer, et surtout par l'opposition des sentiments : mon père même ne me veut pas permettre qu'aucune de mes amies me vienne voir, pas seulement mes cousines Cochet ; et cela pour plaire à mon frère, qui est fort prévenu contre toutes les personnes qui s'adonnent à la piété, et qui m'exerce beaucoup.

Tout cela me donne bien occasion de sentir combien je suis vivante à la nature, par la peine que j'ai à souffrir toutes ces mortifications ; mais je puis vous dire, par la grâce de ce bon Dieu, que je suis très contente de mon état, sachant que tout cela m'est dispensé par sa Sagesse infinie ; mais je sens qu'il m'est beaucoup plus nécessaire d'être humiliée et contredite que d'être approuvée, ce qui ne servirait peut-être que de nourriture à mon orgueil.

Nous avons ici le très cher M. Magny qui nous édifie

beaucoup ; je l'ai vu le plus qu'il m'a été possible ; et je puis dire, par la grâce de Dieu, que mon âme en a été nourrie et fortifiée, par l'onction du Saint-Esprit qui est répandue en si grande abondance dans son cœur, et qui a de l'influence sur les cœurs altérés de la grâce de Dieu.

On me vient de dire à présent qu'il va partir par le bateau de Morges, ce qui m'oblige à couper court pour avoir le plaisir de l'embrasser. Je finis en vous embrassant de tout mon cœur.

Lettre de madame Favre de la Gara, adressée à M. Monod, commis des postes, à Morges, pour M. Magny.

Ce mercredi. De Jussy.

Si j'avais vu, mon très cher ami, la lettre de notre Totton, je ne vous aurais pas dit les raisons que je vous écrivis ; je vous prie tous trois de me les pardonner. Ce que vous mettez à la fin de la lettre adressée à la cousine Pons¹ arrête les raisonnements. Elle nous l'a envoyée ce soir ; je la lui renvoie, afin qu'elle éclaire les autres comme nous. Je finis, pour laisser dire la chère Marion, qui puise dans une meilleure source que moi ; je vous embrasse de tout mon cœur.

Elle s'était bien pensée que la chose allait peut-être ainsi, elle en est bien aise, elle y trouve bien conforme à la

¹ Je serais très heureux que quelque généalogiste m'expliquât pourquoi madame Favre-Calandrini donnait le nom de cousine à l'une des deux sœurs : Marguerite (Totton) et Marie (Marion), filles de Pierre Pons, de Saint-Léger-de-Peyre en Gévaudan, habitant de Genève.

lettre que les chères demoiselles Huber ont eue pour elles, puisqu'il y a apparence qu'elles participeront toutes deux¹ aux mêmes opprobres. Elle souhaite de tout son cœur que Dieu les fasse toujours triompher par Christ de tous leurs ennemis intérieurs et extérieurs.

Elle a songé jeudi au soir qu'elle s'est trouvée jeudi au soir dans une chambre où elle croit qu'il y avait la chère amie Totton Pons, [Judith] Rousseau, et Baraban (*autre amie qui était morte, paraît-il, quand Marie Pons la vit ainsi en rêve*) ; elle s'est fait plaisir de la voir, cette dernière ; elle lui a serré la main dans l'amour qu'elle sentait pour elle, en lui disant fort instamment : *Ma chère amie, d'où venez-vous ? Est-ce du paradis, ou du purgatoire, ou de l'enfer ?* Elle ne se souvient pas de ce qu'elle lui a répondu là-dessus ; mais elle lui a appesanti la main fortement sur le front, [ce] qui la faisait souffrir et lui a dit en même temps : *Rien de souillé ni d'impur n'entrera dans le royaume des cieux.* Elle pensait qu'il fallait qu'elle se soumit à cette souffrance qu'elle lui causait par sa main ; mais elle avait bien de la peine à s'y soumettre. Après cela, elles se sont baisées : dont la Marion en a ressenti un grand plaisir dans son cœur. Elle aurait souhaité que ses chères amies qui étaient avec elle, la baisassent aussi, afin qu'elles eussent part au même plaisir. Elle se mit à genoux (c'est-à-dire la Baraban) ce qui lui fit encore plaisir, croyant qu'elle allait prier pour

¹ Comp. *Étrennes chrétiennes*, 1886, page 130 (note).

ses amies, mais elle se releva sans prier, en la portant dans le fond de la chambre, et puis elle s'éveilla.

Elle oubliait de vous dire que quand elles se sont baïsées, son visage était comme celui d'un enfant ; voilà un songe qu'elle a eu à cœur de vous conter.

[Ce qui suit est de la main de Marie Pons.]

La Fanchon croit nécessaire que je vous dise encore quelque chose du babillage qui se fait : M. Bonnet envoya chez mademoiselle Rousseau¹ pour lui demander quel parti elle voulait prendre, afin de se joindre à elle. Elle lui répondit qu'elle en avait chargé M. le Procureur-général. On nous a dit que M. Bonnet voulait vous faire une dénonce criminelle. Les uns disent qu'on en veut écrire à Berne. Je crois bien que vous attendrez la conclusion tranquillement.

Lettre de Judith Rousseau, datée de Genève, 9 septembre 1724, et adressée à M. Magny, à Vevey.

Monsieur et précieux ami en Notre Seigneur, je suis bien sensible à votre souvenir : votre chère et précieuse lettre m'a fait un véritable plaisir. Je voudrais souscrire de bon cœur avec vous pour ne vous plus parler de mes misères, ni de mes infidélités. Pendant que la vie d'Adam est encore vivante, la pauvre âme est sujette à bien des

¹ *Mademoiselle* était le terme qu'on employait alors en parlant des mères de famille qui appartenaient à la simple bourgeoisie, comme madame Rousseau-Grillet, dont la fille venait d'être enlevée par Magny en même temps que Jeanne Bonnet, le samedi 18 mars 1724.

atteintes qui la font gémir et soupirer, jusqu'à ce que nous soyons déliés et dépouillés de cette vie : c'est donc là le sujet d'un long combat. J'avoue que je ne dois m'en entretenir qu'avec mon Libérateur, qui peut seul me donner son esprit pour me faire triompher de tous ses ennemis. C'est en Lui que je me confie, et j'y cherche ma vie et mon soutien et ma délivrance, n'ayant trouvé d'autre repos que là.

Je me réjouis aussi bien que vous, mon cher ami, de trouver quelques traits de sa beauté chez ses enfants, ce qui me fait penser de la beauté de l'original ; je crois que vous sortiez bien de cette contemplation quand vous m'avez écrit.

La petite société vous salue. Marthe Gonzebat se recommande à votre souvenir ; sa sœur est toujours à la campagne. Notre amie Lect vient de la sienne ; je suis allée pour voir si elle n'avait rien à vous envoyer ; mais elle était sortie. Madame [Favre de] la Gara, et sa fille Rilliet qui est veuve depuis deux jours, vous prient de se souvenir d'eux. La fille à madame Dunant est aussi morte, le lendemain de M. Rilliet. Ils prennent tout cela assez dans la main de Dieu.

Lettre de Judith Rousseau à Magny, datée de Genève, 18 mars 1725.

Monsieur et précieux ami en notre Seigneur,

Il me semble qu'il y a longtemps que je ne m'étais pas entretenue avec vous. Mais, n'ayant rien à dire qui pût

vous faire plaisir, ne voyant de tous les côtés que tristesse, c'est ce qui me fait garder un grand silence envers mes plus chers amis.

Il y a trois semaines, le père de notre amie Bonnet m'envoya dire d'aller passer le jour avec sa fille ; vous pouvez juger quelle joie. Elle me parla d'une manière qui nous devait à tous faire plaisir : elle dit qu'elle souffrira avec joie tout ce qu'on lui pourrait faire : croix, exil et prison, même la mort. Elle m'adressa un discours où elle me prépara à porter l'opprobre devant tous les hommes, et que je parlerais aux ministres et aux magistrats de ce lieu, et qu'ils me persécuteraient aussi, et qu'ils me mettraient en prison, et que je serais haïe de tous mes parents. Elle se détracta de ce qu'elle m'avait eu dit que je mourrais avant les quarante, disant que ce n'était que pour m'éprouver. ¹ Je laisse à Dieu toutes ces choses sans m'en embarrasser, et n'ai rien plus à cœur que de me laisser conduire à cette divine Sagesse par quel chemin il lui plaira.

Les choses ont un peu changé à son égard. On avait toutes les attentions possibles chez elle : mais elle alla chez les amies Cochet, où elle eut un ordre de ne plus retourner chez son père, et qu'il fallait aller chez M. Golis le lendemain de grand matin, at qu'elle ne serait point arrêtée. Son frère fit son possible pour la ramener ; mais ce fut impossible, étant repoussé par les mouvements. Elle

¹ Judith Rousseau mourut à 40 ans, le 23 octobre 1739. Jeanne Bonnet ne s'était trompée que de quelques mois.

se leva d'un grand matin ; mais elle a été arrêtée comme la première [fois]. Elle parla au capitaine comme auparavant, et on la ramena chez son père. Mais il lui a été défendu de rien faire pour lui, quoiqu'il soit malade ; elle reste toute seule à sa chambre sans s'informer de rien, ce qui les a fort irrités, les uns et les autres, et on n'a point le plaisir de la voir. Ils m'y ont tout mis dessus ; mais qu'importe ? Je n'ai rien à me reprocher de ce côté-là.

Lettre de madame Favre de la Gara, datée de Jussy, lundi 21 (mai 1725), et adressée à M. Magny, à Vevey.

Monsieur et très cher ami en Notre Seigneur,

Vous aurez sans doute appris la venue de l'amie Bonnet avec ses deux amis ; comme ils ont été aussi dans vos quartiers, je ne doute pas que la lueur qui s'est présentée à nous n'ait déjà fait le même effet chez vous.

Nous avons passé des jours bien doux et charmants ; plus nous étions dans la simplicité, plus nous étions caressés. Que de fois nous vous avons souhaité, et que votre présence nous était intime, dans l'abandon à Dieu ! Il y aurait bien eu encore des achoppements, si nous avions été d'humeur à les regarder.

Il y a eu une grande quantité d'inspirations : pour Lyon, pour l'amie Gonzenbach, la Rousseau ; et pour Colombier surtout, des ordres pour se rendre au plus tôt, afin de partager à ses enfants l'effusion du Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte (*Dimanche 20 mai*) où nous verrions de grandes merveilles.

M. de Muralt fut retenu (à Colombier) et nous reçûmes le s raisons assez succinctement ; et comme M. Bodmer, il lui était dit de venir avec M. de Muralt, nous ne les attendions plus, quand samedi au soir nous les vîmes venir à cheval avec un postillon de Morges, pour être au temps marqué. C'est une chère âme, sa simplicité, son humilité nous ont été d'un grand exemple ; ce n'a été à l'esprit qu'amour. Les deux aînés de ma fille Rilliet ont eu de magnifiques inspirations, sa petite fille aussi hier ; il restait Gabriel, qui eut aussi son tour.

Lettre du pasteur Lucius, datée d'Yverdon, 26 mai 1725, et adressée à M. Magny, à Vevey.

Monsieur et très cher frère en N. S. J. C., si j'étais libre, Vevey aurait été le premier endroit où je me serais jeté, ayant un grand désir de vous voir. Mais on me souhaite fort à Berne pour quelques jours ; et comme M. de Muralt m'a fait solliciter de lui faire une visite au plus tôt possible, je m'y suis engagé de m'y rendre, Dieu aidant, lundi prochain, où je m'arrêterai peut-être deux ou trois jours. Dès là, j'irai *Deo duce* à Berne, d'où j'enverrai ici un suffragant à ma place, que je garderai afin que je sois libre de vous voir aussitôt après mon retour de Berne.

Lettre de madame L[ect], née V[oullaire], datée de Genève, 18 juin 1725, et adressée à M. Magny, à Vevey.

L'amie B[onnet] est toujours à la Gara, avec sa suite, attendant (à ce qu'on m'a dit) les ordres de partir pour Lyon.

Lettre d'Émilie Roguin¹, datée d'Yverdon, 1^{er} septembre 1725, et adressée à M. Magny, à Vevey.

La chère amie Gonzebat... me demande de vos nouvelles, et des amis de ces quartiers, aussi bien que de la chère Bt (Bonnet) dont je ne sais rien de plus qu'elle (puisque'elle la sait à l'Évêché)² quoique je l'aie souvent au cœur, espérant qu'enfin le Seigneur la délivrera d'une épreuve aussi fâcheuse.

J'ai vu ici avec bien du plaisir, et une véritable édification M. de Mu[ralt], qui me dit deux mots bien solides qu'il avait dits aux amis de Genève sur le caractère qu'il avait toujours vu dans les Inspirés qu'il avait connus, sentant le besoin que nous avions tous de nous attacher plutôt à l'imitation du Seigneur, au renoncement, à l'humilité, et à la vie cachée avec Christ en Dieu.

Lettre d'Émilie Roguin, datée d'Yverdon, 8 septembre 1726, et adressée à M. Magny, à Vevey.

J'ai appris que M. de Muralt et les amis Bour[geois] avaient été auprès de vous, comme il nous l'avait fait espérer, de sorte qu'il n'a pas repassé par ici en retournant chez lui. La souplesse de ce cher ami me fait la leçon à bien des égards, quoique cette voie me soit toujours également inconnue ; mais un sentiment toujours plus vif

¹ Comp. *Étrennes chrétiennes* de 1882, page 152.

² Comp. *Étrennes chrétiennes* de 1886, page 127.

de mes profondes ténèbres me ferme la bouche, et le sentiment de la bonté de Dieu envers ceux qui se dévouent à lui me ferme encore la bouche, et me rend fort tranquille sur le compte de ces chers amis qui sont bien exercés.

Lettre de Théophile Vautier, datée de Jussy, 14 avril 1727, et adressée à M. Magny, à Vevey.

Mademoiselle de Waldkirch, l'aveugle, depuis peu aliée (par un mariage de sa nièce) à M. le Premier Syndic Tronchin, qui se dit de vos amis, se chargea de lui parler de vous indirectement, et de lui témoigner l'empressement qu'elle aurait de vous revoir encore une fois ; ce qu'elle fit l'autre jour, en ayant eu une occasion favorable.

Mais elle n'en a pas eu la satisfaction qu'elle en attendait ; ce monsieur craignait de rien prendre sur lui, et dit qu'il serait obligé, avant de donner aucune réponse, d'en parler en Conseil, et qu'il ne croyait pas que l'on nous accordât cette satisfaction, à moins que ce ne fût pour affaire, et pour peu de jours. Ce pauvre homme est toujours plus craintif.

Lettre de madame Favre de la Gara, datée de Jussy, 28 avril 1727, et adressée à M. Magny, à Vevey.

Monsieur et très cher ami en Notre Seigneur, votre réponse nous a trouvés ici avec le cousin Vautier et madame de Châteaueux. Ce qu'il y a de particulier, c'est

que j'avais eu la même idée que vous, qu'il fallait aborder à Ruth ou à la Belotte, et m'envoyer d'abord quelqu'un pour avertir, afin que l'on vous menât la litière, pour ensuite, quand le temps paraîtra propre, aller faire un tour en ville ensemble, pour voir les autres amis, sans point parler à personne, afin que l'on ne donnât lieu à aucun raisonnement.

Il s'est tant passé de choses depuis vous, que nous aurons de quoi bénir le Seigneur. Notre amie Bourgeois, de même que les autres amis de Colombier, n'écrivent plus ; nous ne savons rien de ce qui se passe chez eux. ¹ L'amie Pons qui les a vus, comme vous aurez sans doute appris, nous en dira des nouvelles.

Je me sens toujours plus retenue pour le culte ; on ne dit rien ; mais je vois que cela fait de la peine aux familles de côté et d'autre. Je vous avoue, mon cher ami, que j'en suis souvent peinée à mon tour, vivant à un endroit où, soit les domestiques, soit les paysans (qui n'ont nulle lumière) soit la longue habitude de faire comme les autres ; d'ailleurs, étant assez dans les ténèbres par rapport à mon cœur ; ma profonde misère qui me dit : pourquoi je me mets en avant, valant encore moins que les autres ? Voilà en gros un petit crayon de ce qui se passe par ici. L'affaire de l'inspiration m'a donné un ridicule dans le monde, et même parmi mes parents, qui les porte à me ménager comme un esprit capable de prendre

¹ Jeanne Bonnet avait épousé le jeune Bourgeois, dans le courant de l'année précédente.

des travers. Mais grâce à Dieu, que l'œuvre de l'inspiration a été un bon moyen pour me mener par une route dont la nature a besoin.

Lettre de Judith Rousseau, datée du 20 juin 1727, et adressée à M. Magny, à Vevey.

J'ai délayé à vous écrire, croyant toujours d'avoir le plaisir de vous voir dans nos quartiers. La chère madame de la Gara me l'avait espéré; elle m'a priée pour Jussy dans cette intention. Les amis sont assez dispersés. Mesdames Rilliet et de Châteauvieux et la Pons sont à Jussy depuis longtemps. Vous recevrez du plaisir des dames de Jussy; elles ne sont qu'une entre elles, et elles sont si familières avec les autres amies que vous en serez surpris.

Lettre de Monod, datée de Morges, mercredi 8 octobre 1727, et adressée à M. Magny, à Vevey.

Monsieur et très honoré ami, l'amie Drake, qui est ici depuis hier, de retour de Colombier, me charge de vous faire [mille salutations] bien cordiales, de même que M. Dubled qui l'a accompagnée. J'ai eu le plaisir de voir ce cher ami parfaitement rétabli, et en particulier de ce qu'il continue à faire son chemin en notre patrie céleste. Ils sont venus de compagnie avec MM. Roch, Schulthess, et un autre ami allemand (*Neun*). Ces trois derniers sont partis ce matin à pied pour Genève, où ils ont ordre de se rendre au plus tôt, pour retourner ensuite sur leurs pas, et voir les amis chez qui ils auront passé; singulière-

rement il leur est commandé de ne pas oublier de passer à Vevey: ainsi vous pouvez espérer comme nous de les voir. Ils n'ont point été inspirés chez moi, quoiqu'ils y aient logé en arrivant. Ils le furent chez l'ami Simon (j'entends M. Roch, car il n'y a que lui d'inspiré; il n'eut rien de bien particulier). Ils ont passé à Colombier, où il y a eu quelques exhortations, — qui regardaient MM. de M[uralt] et Bod[mer]¹ — à être mieux sur leurs gardes. Nos amis Bourg[eois] n'y étaient pas: car ils sont tous les deux depuis vendredi à Genève, sans avoir passé à Morges. Si la Providence permet qu'ils se rencontrent, ils pourraient bien s'exercer, soit s'éprouver l'un l'autre, je veux dire l'Inspiré et l'Inspirée. C'est ce que nous pourrions savoir à leur retour (s'il plaît à Dieu) et tout ce que je sais de Colombier de particulier.

Pour ici, nous sommes à peu près dans le même état, bien unis, par la grâce de Dieu. Il semble qu'il y a trois jeunes personnes qui se réveillent et qui prennent goût à la vérité.

Lettre d'Esther Versel, datée d'Yverdon, samedi 18 octobre 1727, et adressée à M. Magny, à Vevey.

Monsieur et très cher ami en N. S., mes indispositions sont cause que je n'ai pu vous écrire. Je pensais tous les

¹ Comp. *Étrennes chrétiennes* de 1886, page 121. Jean-Henri Bodmer, de Zurich, était un militaire distingué; il fut chassé des Conseils à cause de son piétisme, et passa à Colombier les vingt dernières années de sa vie.

jours de le faire, tant pour vous apprendre un peu en détail des nouvelles de M. Lutz, que des autres amis d'ici et de Colombier; mais pour ces derniers, je pense que le cher ami Monod vous en fait part. Je voulais aussi vous communiquer l'arrivée des Inspirés d'Allemagne, que vous devez voir, puisqu'ils ont envie d'aller à Vevey dès Genève. Vous avez bien appris aussi que mademoiselle Bourgeois ne les a pas voulu voir. Elle passa lundi ici avec son époux; et M. Dubled coucha ici ce jour-là, n'ayant su que le soir qu'ils avaient passé: car il serait bien parti avec eux. Il a repassé hier, apparemment par ordre, pour aller à Daillant auprès de M. Du Rosay. Je reviens à M. Lutz qui a écrit une grande lettre à la chère mademoiselle Émilie [Roguin]. Il paraît être dans les épreuves intérieures et dans la crainte: il se trouve entouré d'ennemis.

Lettre de Schulthess à Magny, datée de Bienne, 31 octobre 1727.

Monsieur et honoré ami, comme nous ne doutons pas que vous n'ayez appris de MM. de Watteville et de M. Monod, depuis notre départ de Vevey¹, ce qui s'est passé de remarquable pendant notre présence à Chardonne, à Morges, et à Arnex (où nous avons vu madame Warnery avec beaucoup de contentement) et que vous

¹ Le 20 octobre 1717, après dîner, chez M. Magny, en présence de M. de Penthaz qui l'était venu voir, le nommé Roch, l'organe Roch, comme l'appelle Schulthess, avait été saisi par l'esprit de la vraie inspiration, et avait prononcé un avertissement.

n'ayez vu les inspirations qui se sont écoulées de la source de l'Esprit de grâce par l'organe Roch, je ne vous communique par la présente que celle qu'il y eut depuis notre retour à Colombier, en présence de MM. de Muralt, Bodmer, Steiner, Dubled, Bourgeois, de sa femme, et de plusieurs autres amies, après que nous leur avions communiqué celle qui se fit à Genève le 10^e du courant au sujet de mademoiselle Bonnet (*qui venait d'épouser Bourgeois*) et de ses liaisons et négociations de mariage; — en vous priant de la traduire en français, et de la communiquer aux amis et amies qui seront bien aises de la voir.

Cet avertissement mit en consternation, comme vous pouvez penser, monsieur, toutes les âmes qui prirent jusqu'ici le parti de l'amie Bourgeois; il fut un coup de foudre pour le Serpent par la parole duquel elle se laissa conduire depuis quelque temps, et fut accompagné d'une grâce si efficace, surtout pour M. Bodmer, qu'il sortit dès ce moment de son illusion, en bénissant la bonté de Dieu de ce qu'il lui avait ouvert les yeux pour reconnaître la vérité.

(Suivent quelques extraits du document qui accompagnait la lettre de Schulthess.)

A Colombier, 28 octobre 1727, mademoiselle Bourgeois, après quelques entretiens amiables concernant les négociations de mariage faites depuis quelque temps par son inspiration, coucha quelque chose par écrit, comme venant

de la même source, pour la justification de sa cause, qu'elle nous fit lire par M. de Muralt. — L'organe Jean-Frédéric Roch fut subitement saisi par l'Esprit de la **vraie** Inspiration, par la vertu duquel il prononça ce qui suit :

« Soyez bien attentifs ! Le Fidèle, le Vritable, la Parole pleine de lumière et de vie, qui subsiste et se trouve dans la profondeur éternelle, dit ceci :

« J'ai choisi la Bonnet pour mon épouse, et je l'ai appelée par une sainte vocation à converser avec moi en particulier dans les flammes de mon pur Amour, afin d'y enflammer son cœur. Mais aussitôt que le Serpent malicieux s'en aperçut, il se glissa auprès d'elle pour lui inspirer une parole étrangère, afin de souiller son esprit par un mélange : en sorte qu'elle fut poussée par cette parole (sous l'apparence de la Parole de Dieu) à se choisir un mari.

« Après quoi, le Serpent poursuivit sa malice en la portant à justifier son mariage, afin qu'on n'y découvre pas sa tromperie. Il l'incita par sa sagesse serpentine et malicieuse à faire des liaisons semblables parmi d'autres, sous l'apparence de la véritable union à la Pureté. Par là, cette parole de serpent trouva toujours plus de lieu en elle, et la rendit si fine qu'elle sut faire passer sa liaison de mariage pour bonne auprès des âmes imprudentes ; et faire en sorte que par celle des autres, la sienne propre fût couverte et cachée, ainsi qu'on ne devait plus penser qu'elle avait été faite par un mélange ou par des souillures d'esprit.

« Or, pour mieux couvrir ce jeu, on prétexte que de ces liaisons de mariage doivent naître des enfants de Dieu, ce qui donne lieu à ces âmes d'oublier leur propre corruption et misère, et de monter sous l'apparence de la pauvreté sur des hauteurs spirituelles, et de tomber par là dans une souillure après l'autre ; et pour cacher davantage ce mystère, on se sert en toutes ces pratiques des écrits et des paroles prophétiques, jusqu'à ce que peu à peu un cœur après l'autre se trouve tellement obscurci et aveuglé qu'on ne saurait assez déplorer son malheur, même par des larmes sanglantes.

« Au bout du compte, quand ils se flattent d'être entrés en des liaisons de mariage véritablement divines, ils expérimentent qu'ils se sont fait une illusion terrible à eux-mêmes, et se sentent obligés de jeter des cris douloureux contre le Vaisseau qui s'est laissé inspirer par la parole du Serpent, et pousser par elle à l'éblouissement de tant de cœurs.

« O Vaisseau ! O Bonnet ! Qu'il t'en coûtera encore pour être vidée de ta fausse sagesse, de ta finesse serpentine ! Ne crains-tu pas, de paraître avec ton écrit pour te justifier, pendant que tous tes amis parlent avec toi d'une manière enfantine et fraternelle ! Tu veux encore farder ton fait, pour irriter ma puissante Vertu à te le jeter au visage !

.....
 « J'ai appelé une armée de cœurs de vierges à cette fin qu'ils choisissent et gardent, en temps et en éternité,

leur unique Époux, sans entrer en aucun mélange d'union souillée avec la créature, vu que le temps est trop court.»

Un siècle et demi s'est écoulé, depuis le jour où *l'organe Roch* disait que le temps est trop court pour qu'on se marie. Il avait tort; et notre pauvre amie Jeanne Bonnet, qui passa un mauvais moment le 28 octobre 1727, avait en se mariant obéi à une sage inspiration. *L'organe Roch*, qui répète à plus d'une reprise le mot de *souillure* à propos d'un mariage irréprochable, était un hideux fanatique; le mari de Jeanne Bonnet aurait dû le gifler, et M. de Muralt le mettre à la porte. Je ne connais pas ce Roch; son discours paraît avoir été prononcé en allemand et traduit en français; on sait du reste que c'était une société mêlée que ces Inspirés.

Lettre de madame Favre de la Gara, datée du 28 novembre 1727, et adressée à M. Magny, à Vevey.

Monsieur et très cher ami en Notre Seigneur, nous sentons tout le prix d'un cher ami comme vous. Le Seigneur veuille vous conserver encore, pour sa gloire et l'édification de ses enfants qui semblent être dans une nuit assez sombre! Heureux si nous tenant toujours plus attachés à notre intérieur, la foi nous conduira!

Vous aurez sans doute reçu les papiers de Colombier; ils m'avaient été envoyés par ordre de ne les faire voir qu'à quelques amis, et de les renvoyer au plus tôt; je leur demandai la permission de vous les communiquer, à quoi ils ont donné les mains. Le cousin Vautier vous les aura fait tenir, de Bursins où il est allé, avec les ordres de les faire voir à M. de Watteville, à Chardonne.

Je vous avoue que je n'avais pas grande envie de leur débat; j'ai été surprise que M. de Muralt ait été poussé à en écrire; et ses idées me semblent hors de saison, quoique très belles à certains égards, puisque l'on y voit un très grand abandon. Tout cela nous pousse de plus fort à la véritable lumière intérieure.

Je vous prie de faire des amitiés à mademoiselle votre sœur et à ma chère commère de la Tour (*belle-mère de madame de Warens; le syndic Favre avait été en 1707 parrain d'un fils de M. de la Tour.*)

Lettre de Monod, datée de Morges, 24 décembre 1727, et adressée à M. Magny, à Vevey.

J'ai reçu ce matin vos judicieuses et solides réflexions; j'ai eu plaisir de les lire, et il me semble qu'il faut avoir une terrible prévention (pour ne pas dire entêtement) pour n'en pas sentir la force et la vérité; je les enverrai à Madame [Favre] de la Gara, en lui marquant de les envoyer ensuite à M. de Mur[alt]. Le Seigneur répande sa bénédiction sur la lecture qui s'en fera, et la fasse servir à sa gloire! Amen.

Lettre d'Esther Versel, datée d'Yverdon, 4 janvier 1728, et adressée à Magny, à Vevey.

La nouvelle de ces pauvres gens de Montreux me touche ; je crains que cette affaire n'attire quelque chose de fâcheux pour la chère madame de la Tour¹ ; je souhaiterais que les bonnes gens n'eussent pas donné lieu par de pareilles singularités à s'attirer une pareille épreuve.

Lettre d'Esther Versel, datée d'Amsoldingen, 2 juillet 1729, et adressée à M. Monod, directeur de la poste, à Morges.

Il faut que je vous dise que M. de Muralt est depuis quinze jours à Diesbach. M. Kelcheberg (pensionnaire) et l'ami Kiboutz y ont été le voir ces jours, et ils en sont revenus tout joyeux. C'est le propre de ce monsieur, de charmer les personnes qui veulent de beaux discours et d'inspirer de la joie. Je devais aussi aller à Diesbach, et M. notre cher hôte (*le pasteur Lucius*) m'a offert de m'y accompagner.

Ces morceaux détachés d'une correspondance abondante, dont une branche seulement nous a été conservée, témoignent des liens intimes et des relations cordiales qui unissaient entre

¹ M. Jules Chavanne (*Dutoit-Membrini*, p. 91) a confondu cette dame, Marie de la Tour, née Flavard, belle-mère de Mme de Warens, qui possédait le Basset, et jouait un rôle parmi les piétistes, avec sa mère, née de Roveréaz, qui n'était point encore veuve en 1715 et qui habitait Burier.

eux les groupes piétistes épars dans les petites villes de nos contrées romandes. C'était le temps où la vieille et noble *patrie de Vaud* était un pays sujet de la République de Berne, à laquelle la principauté de Neuchâtel et la ville de Genève étaient alliées. Les barrières politiques étaient bien plus élevées qu'elles ne le sont aujourd'hui entre nos cantons ; mais elles n'existaient pas pour ces églises sœurs, de Colombier, d'Yverdon, de Morges, de Genève et de Vevey, qui avaient réussi à constituer à leur manière une fédération romande. L'unité était déjà plus étroite qu'elle ne l'est aujourd'hui même.

Les âmes simples étaient à leur aise dans ces cénacles, les esprits distingués n'y manquaient pas. Bénédict de Muralt, le major Davel, Marie Huber, étaient les premiers de leur pays dans leur temps ; ils n'ont pas beaucoup d'égaux dans le nôtre. Magny, qui eut madame de Warens pour pupille, était l'homme prédestiné, par lequel un lointain écho de la pensée et de la piété germaniques devait arriver à Jean-Jacques Rousseau. Monod¹ était un de ces patriarches

¹ Dans les *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure* (édition de Dutoit-Membrini, 1768) on lit (IV, 354) une longue et belle lettre de madame Guyon à Monod.

au foyer desquels s'élèvent les hommes forts et les grands cœurs : Henri Monod, l'un des chefs de la révolution vaudoise, l'un des magistrats libérateurs, fut son petit-fils.

C'est tout un monde d'élite qui vivait alors au bord de nos lacs, au fond de nos campagnes, une génération admirablement douée pour la méditation et la vie religieuse. Elle est entrée dans la tombe et son souvenir a été enseveli avec elle. Dans ce cimetière où dorment les débris du passé, plus d'un siècle s'est écoulé avant qu'une main pieuse vint reconnaître la place où reposent les cendres de ces hommes oubliés, écarter les ronces et enlever la poudre qui cachaient les inscriptions de leurs pierres funéraires.

Les hommes du Réveil, qui ont repris leurs idées et relevé leur drapeau, n'ont point songé à eux, et n'ont rien fait pour leur mémoire ; cette indifférence et cette ignorance étaient le fruit de banales préventions contre le xviii^e siècle. Celles-ci à leur tour ont leur source dans la superbe juvénile des hommes du Réveil, il a soixante-dix ans, — dans la réaction où ils se lancèrent tête baissée contre les maîtres qui leur avaient enseigné la théologie, à une époque où

les études étaient abaissées, — dans leur esprit épris des dogmes et non pas de l'histoire, — dans leur préférence outrée pour la piété anglaise. S'ils avaient eu l'attention plus tournée du côté de l'Allemagne, ils auraient recherché et retrouvé les traces de son influence séculaire.

Je ne sais si le lecteur pensera comme moi que le piétisme allemand, plus souple et plus fécond, plus profond et plus poétique, moins content de lui-même, se greffait mieux que le méthodisme anglais sur les âmes de notre race.

Les notes que j'ai rassemblées, les commentaires qu'on vient de lire, ne sont que des travaux d'approche ; il faudra beaucoup de recherches encore avant d'avoir réuni tous les éléments d'une histoire complète de cette pléiade religieuse qui fut contemporaine de la jeunesse de Jean-Jacques Rousseau et de madame de Warrens. Elle mérite l'attrait qu'elle inspire ; elle a sa place dans les riches annales de l'Église chrétienne ; elle est un des joyaux que nous a légués le passé de notre pays romand.

Eugène RITTER.